

REVUE de PRESSE

Les opinions contenues dans les articles résumés n'engagent en rien la responsabilité de TransVIE. Le choix des articles repose uniquement sur l'intérêt que peuvent en tirer les lecteurs.

Avortement

Pologne : le 24/07/92, les députés polonais ont approuvé en première lecture, par 212 voix contre 106, un **projet de loi abolissant l'avortement** excepté lorsqu'il résulte d'un geste nécessaire pour sauver la vie de la mère. Les députés ont rejeté une proposition tendant à élargir les cas d'exception, et une autre tendant à soumettre la question à référendum. Le projet doit être soumis à un comité parlementaire, être de nouveau soumis au vote des députés, puis à celui du sénat.

(Présent 27/07/92; IRLF WR, 31/07/92)

Allemagne : le chancelier Helmut Kohl a signé le 23/07/92 la nouvelle loi étendant l'accès à l'avortement. Il a déclaré n'accepter de la signer que pour permettre qu'elle soit soumise à l'appréciation de la **Cour Constitutionnelle**. Il s'est ensuite joint aux parlementaires qui ont porté la loi devant la Cour en vue de la faire annuler. Le 04/08/92, la Cour a émis un arrêt temporaire à l'encontre de cette loi qui autorise l'avortement sur demande durant les 12 premières semaines de grossesse. La Cour s'est appuyée sur l'article 2 de la constitution allemande qui garantit le droit à la vie et à l'intégrité physique. Elle ne se prononcera toutefois définitivement qu'en septembre ou octobre.

(Le Quot. de Paris, 04 et 06/08/92; L'Humanité, 05/08/92; Libération, 06/08/92; Le Dauphiné Libéré, 06/08/92; IRLF WR, 31/07/92, 07/08/92)

Etats-Unis : Les partisans de l'avortement ont inventé un nouveau projet de loi pour faire avancer leur cause : le **projet "Liberté de religion"**. Ce projet de loi vise à protéger les religions de l'ingérence de l'Etat, notamment en matière d'éducation. Le Congrès, à majorité pro-avortement, l'a toutefois rédigé de sorte que, s'il était voté, il offrirait la possibilité de défendre l'avortement devant les tribunaux sur une base religieuse. L'effet de division a été réussi : plusieurs groupes religieux, parmi lesquels des églises protestantes baptistes et évangéliques, ont invité leurs membres à soutenir le projet de loi malgré son caractère pro-avortement.

(IRLF WR 31/07/92, 07/08/92)

Canada : le gouvernement de la province canadienne du Saskatchewan a décidé le 13/05/92 qu'il ne tiendrait pas compte du résultat d'un référendum par lequel 2 habitants sur trois avaient rejeté, le 21/10/91, l'usage de **finances publiques pour le remboursement de l'avortement**. Le gouvernement a justifié sa décision de continuer de financer l'avortement en déclarant qu'arrêter serait "illégal et anti-constitutionnel".

(The Interim 08/92, in IRLF WR, 07/08/92)

Suicide

Angleterre : une cour d'appel a jugé le 30/07/92 qu'une personne malade avait un **droit absolu de refuser un traitement médical** nécessaire pour lui sauver la vie, que les raisons du refus soient raisonnées, irraisonnées, connues, ou même inexistantes. Dans son jugement, le tribunal a acquitté un médecin qui avait administré une transfusion sanguine contre le gré de sa patiente, mais uniquement pour des raisons particulières : il a reconnu en effet que la femme n'avait pas été correctement informée des conséquences de son refus, et qu'elle l'avait émis sous l'influence d'un proche, qui s'opposait aux transfusions pour des raisons religieuses.

(The Times 31/07/92, in IRLF WR 31/07/92)

Contrôle des naissances

Philippines : le nouveau président, Fidel RAMOS, a déclaré le 22/07/92 que le taux de croissance de la population du pays devait être réduit; il a annoncé que son gouvernement mettrait en place un programme en ce sens. M. RAMOS appartient à une minorité religieuse dont les membres n'ont pas, dans le monde, de références particulièrement encourageantes dans le domaine du respect de la vie.

Il a, depuis, délibérément nommé à la direction du ministère de la santé les anciens responsables de l'Organisation Philippine du Planning Familial, une affiliée de l'IPPF (Fédération Internationale du Planning Familial).

(IRLF WR, 31/07/92; Manila Bulletin 04/08/92, in IRLF WR 07/08/92)

Sondages

Canada : Selon un sondage sur 1511 canadiens, publié le 22/07/92 et utilisé par les partisans de l'avortement pour réclamer l'introduction de la pilule abortive RU 486 au Canada, 79% des personnes penseraient que l'avortement est "une décision médicale qui doit reposer sur la femme, en consultation avec le médecin"

(IRLF WR, 31/07/92)

Eugénisme

Hollande : un groupe de six pédiatres, actuellement chargés d'élaborer un nouveau code d'éthique pour l'Association Hollandaise des Pédiatres, a déclaré que les **nouveaux-nés** porteurs de malformations sévères devraient être tués.

(Avvenire 30/07/92, in IRLF WR 31/07/92)

Bioéthique

France : La commission spéciale de l'Assemblée Nationale chargée d'étudier les trois **projets de loi relatifs à la bioéthique**, et présidée par Mme Yvette Roudy, a rendu publique le 30/06/92

son rapport. Les propositions d'amendement n'apportent aucun élément significatif d'espoir pour les partisans du respect de la vie. La modification la plus importante consiste même en l'insertion d'un dispositif prévoyant l'obligation d'**éliminer les embryons surnuméraires** après 5 années de conservation si le couple dont ils sont issus n'a plus de projets parentaux pour eux, et le même article (L371 2-bis) autorise l'**utilisation de ces embryons vivants pour la recherche médicale** (dans des conditions à définir en Conseil d'État). Les débats ont été dominés par Mesdames Yvette Roudy et Christine Boutin et Messieurs Bernard Bioulac, Jacques Toubon, Gilbert Millet et Jean-François Mattéi.

[A propos des trois textes de base, voir TransVIE-mag n°18. Par ailleurs ces trois textes de loi et le rapport de la commission peuvent être consultés auprès de TransVIE-mag. On y trouve les comptes-rendus des auditions des ministres concernés par les projets, et les arguments des différents membres de la commission en faveur ou à l'encontre des différents amendements proposés par les uns les autres, rejetés ou adoptés, et des détails utiles pour comprendre les trois projets de loi]

(Le Quotidien de Paris, 08/06/92. Famille Chrétienne, 23/06/92; Présent, 20/06/92; Le Monde, 09/06/92; La Croix, 08/06/92; La vie du Rail, 30/04/92; Le figaro, 08/06/92)

Pilule abortive

Inde :L'Institut National d'Immunologie de New Delhi travaille à la mise au point d'un **vaccin abortif**, actuellement expérimenté sur 180 femmes. La méthode consiste à faire produire au corps de la mère un anti-corps dirigé contre l'hormone HCG, produite par l'embryon et nécessaire pour que l'utérus accepte sa nidification. Les travaux de recherche ont été entrepris dès 1974, en reprenant une piste de recherche abandonnée alors par le Centre de recherche biomédicale du Population Council [une organisation américaine pro-avortement popularisant le thème de la surpopulation et du contrôle des naissances]. Simultanément, l'Institut Central de Recherche Pharmaceutique de Lucknow (toujours en Inde) vient de lancer sur le marché national, après 22 années de recherches, une **pilule abortive**, nommée "Centchroman" qui empêche l'embryon de s'implanter dans la muqueuse utérine : elle inhibe l'action des oestrogènes sur la muqueuse utérine, de sorte que l'ovaire et l'utérus sont désynchronisés : lorsque l'utérus est enfin prêt à recevoir l'embryon, celui-ci est déjà mort. Le Centchroman est déjà vendu dans les grandes villes indiennes sous le nom de Centron ou de Saheli (ce qui signifie en indhi "meilleur ami des femmes"). Une production devrait démarrer localement au Bangladesh en décembre, et des négociations seraient en cours avec une firme pharmaceutique sud-coréenne.

(Far Eastern Review, 13/08/92)

RU 486

L'Office national du tourisme français a inclus dans un supplément publicitaire au New York Times du 19/04/92, au milieu de présentation de produits de luxe traditionnels français, une page consacrée à la pilule abortive RU 486.

(Famille Chrétienne, 13/08/92)

PMA

Dans un article pour *Le Monde*, 12/08/92, le Dr JF Zazzo, de l'hôpital Antoine Bécclère à Clamart dénonce l'utilisation irrationnelle des Procréations Médicalement Assistées. Anesthésiologiste, il voit régulièrement arriver dans les services de réanimation des femmes victimes de procédés de PMA proposés en dépit du bon sens médical. Il cite notamment le cas d'une femme de 58 ans, ménopausée depuis 5 ans, tombée en état de coma végétatif irréversible en fin de grossesse obtenue par PMA.

Le 27/07/92, une italienne de 61 ans a accouché d'un garçon.

(Le Figaro, 01/08/92)

Du fait des traitements médicamenteux de la fertilité, le nombre de naissances multiples (trois enfants et plus) a doublé aux USA entre les années 1972-74 et 1985-89.

(Herald Trib. Int., 06/08/92)

Retraites

Le 10/07/92, le gouvernement italien a annoncé qu'il préparait une **réduction des pensions de retraite**. Il proposera de repousser de 5 (pour les hommes) à 10 ans (pour les femmes) l'âge de la retraite; la durée minimum de travail pour avoir droit à une retraite passerait de 15 à 20 ans, et le calcul de la pension serait basé sur les 10 dernières années de cotisation au lieu de 5. L'Allemagne a entrepris depuis le début de l'année une série de réformes similaires qui s'échelonnent jusqu'en 2013. La Grèce, la Belgique et l'Espagne prévoient ou utilisent déjà des mesures ayant les mêmes effets.

(The Economist, 18/07/92)

En France, le gouvernement a annoncé fin juillet une opération de clarification des comptes de l'assurance vieillesse.

(Le Figaro, 25/07/92; Le Quot. de Paris, 11/08/92)

Grossesse

Selon un rapport du Royal College of Physicians de Londres, le **risque de fausses couches** serait augmenté d'un tiers chez les fumeuses, et le **risque d'accouchements prématurés** serait doublé.

(Le Quot. de Paris, 21/07/92)

Actions pour la vie

Une tentative de promotion de valeurs opposées au respect de la vie parmi les enfants de la rue à Manille (Philippines), a été saisie par le mouvement pro-vie national et utilisée pour promouvoir les valeurs du respect de la vie.

Pro-Life Philippines a en effet acquis une réputation nationale pour la promotion de programmes de sexualité humaine pour adolescents fondés sur l'abstinence, c'est pourquoi l'association a été contactée par une organisation charitable internationale pour mettre en oeuvre un programme intitulé "Life Planning Education" et destiné aux enfants vivant dans la rue. Le programme avait été produit par l'organisation "Center for Population Options", basée aux Etats-Unis, et comportait des valeurs hostiles au droit à la vie. Le mouvement pro-vie a réécrit entièrement le programme, modifiant les objectifs, les activités prévues et le contenu des leçons. 12 agences charitables, travaillant à Manille

et venues observer le programme révisé, l'ont qualifié d'"excellent" et travaillent actuellement à l'étendre à plus de 500 000 enfants. (*Communiqué Pro-Life Philippines 08/07/92, in IRLF WR 31/07/92*)

Le Cardinal John O'CONNOR, de New-York, connu pour ses positions en faveur de la vie, a été nommé au comité exécutif du **Conseil Pontifical pour la Famille** au Vatican, le 23/07/92. (*L'Osservatore Romano 29/07/92, in IRLF WR 31/07/92*)

L'association pro-vie anglaise **CARE** a mis au point un nouvel outil de suivi des décisions politiques en matière de respect de la vie. Il s'agit d'un bulletin, *Parliamentary Update*, d'épaisseur variable, paraissant cinq fois l'an au cours des sessions parlementaires, en fonction de l'actualité, et donnant un compte rendu des débats au parlement anglais sur les questions intéressant l'association (avortement, bioéthique, suicide, euthanasie, pornographie, politique familiale,...). On y trouve également les réponses officielles du gouvernement aux questions des députés (dès lors que les questions touchent au respect de la vie ou aux autres causes suivies par l'association) et une surveillance et un suivi des lieux de décisions extra-parlementaires (gouvernement anglais, Commissions européennes,...).

L'abonnement annuel coûte £5.

Adresse :

CARE

53 Romney Street

LONDON SW1P 3RF.

Agenda

Paris, 07/10/92

Conférence méthode Billings, maternité Ste-Félicité, 37 rue Lambert, Paris 15°, 20h30 (entrée libre)

Rens.: M et Mme Lafont,
(1) 40 72 67 54.

Saint-Cloud, 10/10/92

"La vie est un don". Journée de rassemblement en faveur du respect de la vie. 10h-19h, Salle municipale, 4 rue des Écoles. Entrée : 50 F. Famille : 60 F. Garderie. Conférences (Père Labaky, Mme F. Seillier, Dr. Ph. Madre, M. A. Recipon); Tables rondes réunissant des personnalités diverses. Forum des associations de défense de la vie. Chapelet, Salut du St Sacrement. Message d'ouverture par Mme C. Boutin, député. Cloture par Mgr Vingt-Trois.

Inscriptions et renseignement :
(16 1) 40 17 03 58

St-Lambert des Bois (Yvelines), 11/11/92

Pèlerinage à Notre-Dame de Vie (initialement invoquée au XIV^e siècle pour les femmes ne pouvant avoir d'enfant) pour les femmes menacées dans leur maternité et pour celles blessées par un avortement.

BIBLIOGRAPHIE

Iu pour vous

L'invention de la pilule.

Les Cahiers de Sciences et vie, n°10, 10/08/92. 30 FF.

[Sous un aspect scientifique, cette édition de la revue Science & Vie constitue un ouvrage de propagande en faveur des pilules contraceptives et abortives de toutes sortes et en faveur des thèses malthusiennes, et semble sorti tout droit du service "Communication" du Planning Familial.

Au cours des pages, sont omniprésentes, explicitement ou suggérées (notamment par l'emploi des photographies), quelques thèses habituelles de cet organisme international :

- 1/ C'est le contrôle des naissances qui a permis à l'Amérique du début du siècle de sortir de la misère noire de la surpopulation urbaine, et qui permettra à l'humanité de résoudre les déséquilibres écologiques générés, bien sûr, par l'explosion démographique. ("Pensée, trouvée et diffusée aux Etats-unis, la pilule contraceptive sera l'idée de ceux qui, cinquante ans plus tôt, ne pouvaient admettre que dans un pays de si grande croissance, on s'interdise, au nom d'une morale périssable, certains remèdes à la misère sociale et à la multiplication des pauvres." (p.5); "Le contrôle des naissances (...) a pour objectif de répondre, dans le but d'améliorer le sort de chacun, au risque de croissance trop rapide des populations dans le monde." (p.1));
- 2/ La mortalité maternelle est telle qu'elle exige un développement d'urgence de la contraception et de l'avortement : ("D'innombrables femmes mourraient des suites des tentatives d'avortements [clandestins avant l'invention de la pilule]" (p.16); "La réalité, effrayante, du taux de morbidité et de mortalité maternelles et infantiles inadmissibles, l'ampleur du problème de l'avortement et l'incidence élevée des maladies sexuellement transmissibles plaident pour une action immédiates. La planification familiale constitue la pièce centrale du puzzle (...)." (p.90));
- 3/ En dehors de la pilule, pas de salut ! ("Une vie sexuelle prise dans la contrainte [de la méthode des températures] est insuffisante pour entretenir l'amour conjugal" (p.28); "La pilule a rendu aux femmes la maîtrise de leur vie et de leurs corps qui passait d'abord par la liberté de refuser les grossesses non désirées." (p.20); "[En découvrant la pilule] la France mariée découvre son corps et le corps de l'autre." (p.80));
- 4/ Il n'y a pas de différence fondamentale, pour empêcher une naissance, entre les méthodes agissant en amont de la fécondation et celles agissant en aval. D'ailleurs, "pour qu'une conception ait lieu, deux autres étapes au moins doivent être franchies après l'ovulation : l'implantation dans l'utérus de l'oeuf fécondé (nidation) puis le développement de l'embryon dans l'utérus. (...) Lorsque l'implantation a eu lieu et que les premiers échanges avec les cellules maternelles se sont établis, il [l'oeuf fécondé] devient un embryon." (p.51).
- 5/ Margaret Sanger ("esprit insurgé et raisonnable à la fois" (p.1), "philantrope très éclairée" (p.19)), Etienne-Emile Baulieu, le Planning Familial sont des héros des temps modernes. (Très bel exemple de révisionisme historique).
- 6/ Toute personne et institution (l'Eglise catholique, par exemple) qui n'est pas de cet avis est déraisonnable, rétrograde, déphasée, coupée de ses assises populaires. ("Il n'y a plus guère que dans les milieux intégristes et chez les immigrés que le poids des traditions se fait aujourd'hui sentir." (p.82)).

Ces postulats sont servis par une présentation très soignée qui ne laisse guère de doute sur l'efficacité de leçon sur un lecteur non averti, et le seul fait de mélanger et brouiller sciemment contraception et avortement (notamment dans le terme contracepation) justifie un rejet total de l'ouvrage.

Les associations de défense de la vie, averties, en tireront toutefois de précieuses informations :

Un des articles est signé par le Pr. Jean Jacques, dont on apprend qu'il a travaillé avec Pincus dès 1965 sur la mise au point d'une pilule abortive ayant été abandonnée en Occident mais reprise depuis par les Chinois, l'Anordrine. On apprend aussi que les laboratoires Roussel commercialisaient en 1935 un oestrogène de synthèse qui était utilisé clandestinement pour ses effets abortifs; et que devenu Roussel-Uclaf, la firme a cherché dès 1964 une molécule inhibant la nidation, donc abortive. Le Pr Edouard Sakiz l'a trouvée et fait breveter dès 1965. Cette molécule, le RU2323, a été testée...en Haïti, puis au Chili, et enfin seulement aux Etats-Unis, puis abandonnée (Science & Vie ne dit pas pourquoi).

Le document n'est pas exempt de contradictions internes assez révélatrices:

A propos du choix de Porto Rico comme terrain d'essai de la pilule, l'auteur convient du fait que "C'était, en ce temps là, le prototype même de la population visée par les idéologues du "contrôle des populations", qui constituaient une partie des partisans de la pilule [en raison de sa croissance démographique élevée et de sa proximité avec les Etats-Unis]". On a du mal à comprendre, dans l'article de la page 95 sur la contraception hormonale masculine, pourquoi "un homme doit partager les avantages, les inconvénients, les risques et les contraintes d'une contraception", puisqu'on nous a dit p.62 que la pilule ne présentait pas "de danger pour la santé".

L'effet abortif de la pilule est reconnu à plusieurs reprises : "On a appris depuis que les oestrogènes empêchent effectivement l'implantation de l'oeuf fécondé" (p.39); "Oestrogènes et progestatifs de synthèse ont également pour effet d'inhiber la production de LH et, de ce fait, d'empêcher la modification du col de l'utérus pour laisser entrer les spermatozoïdes, et la nidification." (p.50). A plusieurs reprises, la pilule "classique" est présentée comme une solution temporaire dans l'attente de moyens anti-conceptionnels idéaux qui n'agiraient plus sur le corps de la femme (mais sur l'enfant, en provoquant l'avortement). On apprend d'ailleurs que Pincus, alors même qu'il mettait au point la pilule traditionnelle, travaillait simultanément à la mise au point d'une pilule purement abortive.

Enfin, on apprend qu'en vue de mettre au point la pilule, "[Arthur Hertig et Rock]menèrent une étude minutieuse d'oeufs fécondés, que Rock mettra à profit pour son second sujet de recherche : la fécondation *in vitro*". TransVIE-mag consacra justement un prochain dossier à la collusion contraception-utilisation d'embryons humains pour la recherche-fécondation *in vitro*.]

Iu pour vous

50 questions sur la vie et l'amour.

Il est vivant, n° spécial, 05/06/92. 68 p.

1 ex : 40 F (port inclus) 5 ex : 150 F, 10 ex. 240 F.

Il est vivant, BP 07, 75261 PARIS Cédex 06.

Edité par *Les cahiers du Renouveau* (communauté charismatique de l'Emmanuel), ce numéro spécial aborde 50 questions des plus fréquentes ou importantes pour les jeunes dans le domaine de l'amour et du sens de la vie : "Peut-t-on s'aimer encore quand on a 90 ans ?", "Deux personnes du même sexe s'aiment, n'est-ce pas légitime ?", "Avoir des relations sexuelles avant le mariage, n'est-ce pas une façon de mieux se connaître ?", "Avoir des enfants, c'est fou quand on ne connaît pas l'avenir, non ?", "A quel moment la vie humaine commence-t-elle ?", "La pilule, ou les saisons de l'amour ?", "L'avortement, c'est vrai que ce n'est pas idéal, mais dans certains cas ?", "Pourquoi vouloir qu'un enfant handicapé vive, alors qu'il a toutes les chances d'être malheureux ?", "En raison de la surpopulation faut-il interdire aux pays pauvres d'avoir des enfants ?", "Si Dieu est bon, pourquoi la souffrance ?", "Un médecin, une infirmière, un proche peuvent-ils hâter la mort d'un malade dans le coma ou sans espoir ?", etc...

Les réponses apportées par une équipe de rédaction qui s'est aidée de spécialistes sont totalement fidèles à l'enseignement de l'Église catholique. Les questions les plus difficiles n'ont pas été éludées; les réponses pourront paraître exigeantes, mais c'est justement l'intérêt et toute la valeur de cet ouvrage de répondre sans ambiguïté, d'appeler un chat un chat, et de proposer des attitudes exigeantes tout en mettant en lumière le bien-être qu'elles apportent en contrepartie. Le message est clair, totalement pro-vie et chrétien. Il ne culpabilise pas : l'accent est mis sur l'invitation à changer de vie et le pardon infini de Dieu (notamment dans l'article sur l'avortement). Surtout, l'exigence s'accompagne d'une certitude que le lecteur possède en lui, et en s'appuyant sur Dieu, la force d'en relever le défi. Quasiment chacune des 50 réponses est accompagnée d'un témoignage illustrant et rendant palpables et vivants des propos déjà fort concrets.

Un ouvrage tonifiant, qu'on croirait entendre dire : "Relève-toi, et vis !".

TransVIE-mag®

7, rue du G^{al} Roland, 25000 BESANCON, FRANCE

Tél. (16) 81 88 75 31.

Directeur de publication: François PASCAL

Imprimeur: BURS REPRO, rue Lecourbe, BESANCON

TransVIE-mag est une marque déposée